

J'y crois / j'y crois pas!



Kit EDD – Pistes pédagogiques
pour l'éducation en vue d'un développement durable

Impressum

Auteur Nicole Awais

Rédaction Urs Fankhauser

Traduction de l'introduction Martine Besse

Crédits photographiques Couverture : CC-BY-SA Urs Fankhauser |

Page 4 : CC-BY_SA_Djampa | Page 5 : CC-BY-SA Setreset

CC-BY-NC-ND éducation21, février 2017

éducation21 | Avenue de Cour 1 | 1007 Lausanne

Tel. +41 21 343 00 21 | info_fr@education21.ch | www.education21.ch



LA SUISSE – TRADITION CHRETIENNE ET PERSPECTIVE D'AVENIR MULTIRELIGIEUSE

Urs Fankhauser

Réfléchir sur la religion est important pour les écoles à plusieurs titres. La présence renforcée de l'islam en Suisse constitue en particulier un défi pour l'identité culturelle et religieuse de la Suisse. Le Lehrplan 21 soutient la réflexion sur cette thématique, comme le démontrent les deux citations ci-dessous : « *Les élèves sont capables de se repérer dans la diversité des traditions religieuses et des conceptions du monde et font preuve de respect face aux différentes convictions.* » (Cycle 2 | NMG), « *Les élèves sont capables de replacer le rôle et les effets des religions et des communautés religieuses dans le contexte de la société.* » (Cycle 3 | ERG 3.2). Les propositions d'enseignement présentes devraient aider les écoles à susciter la discussion sur les identités religieuses et culturelles entre la défense et le cloisonnement d'une part et la tolérance et l'intégration d'autre part.

Longue tradition chrétienne

Sous l'influence de l'empire romain, la Suisse a été christianisée très tôt; le processus a commencé dès le 5^e siècle. Les églises et les cloîtres romans sont des témoins de cette longue présence. Dès 1519, la Réforme atteignit la Suisse, marquée en particulier par les personnalités de Ulrich Zwingli et de Jean Calvin. Les rivalités entre l'Eglise catholique et l'Eglise réformée scindèrent le territoire de la Confédération et s'étendirent sur presque deux siècles. Le clivage entre la Suisse catholique et la Suisse protestante a perduré et a continué de marquer la Suisse jusqu'au 20^e siècle.

Confrontation, discrimination, intégration

La création de l'Etat fédéral moderne a été imposée par les armes dans la guerre du Sonderbund de 1847 par les forces libérales (en majorité réformées) contre les cantons catholiques conservateurs. Par la suite, des réparations de guerre ont été imposées aux cantons catholiques. 1873 déclencha une « guerre des cultures » entre l'Etat et l'Eglise catholique à cause du dogme de l'infaillibilité pontificale du Premier Concile du Vatican. En réalité, il s'agissait de l'influence de l'Eglise sur l'Etat séculier nouvellement constitué. Une petite partie des croyants catholiques créèrent dans ce contexte l'Eglise catholique-chrétienne. La majorité libérale y réagit par une révision de la Constitution destinée à continuer d'affaiblir l'influence catholique. L'ordre des jésuites fut interdit, tandis que l'on introduisait

le mariage civil et l'entière liberté de croyance et de culte. Par la suite, il fallut plusieurs décennies pour que la Suisse catholique ait une influence politique dans le nouvel Etat fédéral de tendance libérale. Un premier pas dans ce sens fut l'élection, en 1891, du premier Conseiller fédéral catholique conservateur. Il fallut toutefois attendre l'introduction du système de scrutin proportionnel (1918) pour que la prépondérance libérale absolue dans l'assemblée fédérale soit rompue en 1919.

La minorité juive

La présence de juifs sur le territoire de la Suisse actuelle est attestée par des documents depuis le 13^e siècle. Leur histoire est en Suisse aussi, jusqu'au 20^e siècle, une histoire de persécution et de discrimination. Quand la peste éclata en 1348, les juifs furent jugés responsables pour avoir soi-disant empoisonné les puits; on les tua ou les chassa. Ensuite, les juifs disparurent presque entièrement du territoire suisse jusqu'au 19^e siècle – exception faite de deux « villages juifs », Endingen et Lengnau, en Argovie, où les juifs avaient le droit de s'établir. Cette situation se maintint jusqu'en 1866 – c'est deux décennies après la création de l'Etat fédéral que les citoyens juifs obtinrent eux aussi la liberté d'établissement; la liberté de religion et de culte fut introduite en 1874. L'interdiction d'égorger les animaux issue de tendances antisémites a été maintenue jusqu'à aujourd'hui, ce qui est en relative contradiction. L'importance en chiffres de la communauté juive est toujours restée marginale et n'a jamais dépassé plus de 0,5%.

L'islam arrive en Suisse

Au début du Moyen Âge, il y eut de courtes périodes de domination islamique dans certaines parties de la Suisse actuelle quand les Sarrasins se déplacèrent de la Provence vers le Nord. A part cet épisode, ce n'est que depuis les années soixante qu'il y a eu en Suisse une présence islamique notable, quand les travailleurs étrangers musulmans en provenance de la Turquie et de l'ex-Yougoslavie ont immigré en Suisse. Les premières mosquées en Suisse datent de 1963 (Zurich) et 1978 (Genève). La communauté musulmane a connu une forte extension en Suisse à la suite de la guerre des Balkans, au cours des années nonante. C'est pourquoi elle a ses racines principalement au Kosovo, en Bosnie et en Macédoine: en l'an 2000, près de 60% de la population

musulmane étaient originaires des Balkans, 20% de Turquie et 6% seulement de pays arabes et africains (Paysage religieux en Suisse, OFS 2004). La part représentée par la population musulmane a été multipliée par trois entre 1990 et 2014 (de 1.6% à 5.1%) et vient aujourd'hui en tête des religions non chrétiennes. Cette évolution a aussi suscité des réflexes de défense. Ils s'expriment par exemple par l'interdiction des minarets inscrite en 2009 dans la Constitution.

Les équilibres ont changé

Jusqu'en 1980, la confession évangélique-réformée (protestante) était un peu plus fortement représentée que la confession catholique. Ceci a changé tout d'abord en 1980 parce que la majorité de la population immigrée provenait de pays catholiques (Italie, Espagne, Portugal). Globalement, jusqu'alors, plus de 90% de la population appartenaient à l'une des deux grandes communautés chrétiennes. Aujourd'hui, la proportion atteint tout juste deux tiers. Ce changement s'explique à la fois par la forte croissance de la communauté islamique et par le renforcement d'autres communautés chrétiennes (mouvements évangélistes, Eglise orthodoxe et autres). Mais le recul est dû avant tout à l'augmentation massive des personnes sans confession.

Près d'un quart de la population se sent aujourd'hui sans appartenance religieuse. Près de 35'000 personnes se disent appartenir à la communauté hindouiste ou bouddhiste. Ces religions, nouvelles pour la Suisse, comptent ensemble deux fois plus de fidèles que la communauté juive présente ici depuis longtemps.

Liens permettant de creuser le sujet

Editions Agora

Des ressources pour l'enseignement de la discipline Éthique et cultures religieuses (ECR), telle qu'elle est définie dans le Plan d'Études Romand (PER) :

www.editions-agra.ch

Pratiques et croyances religieuses et spirituelles en Suisse

(Office fédéral de la statistique, 2016) :

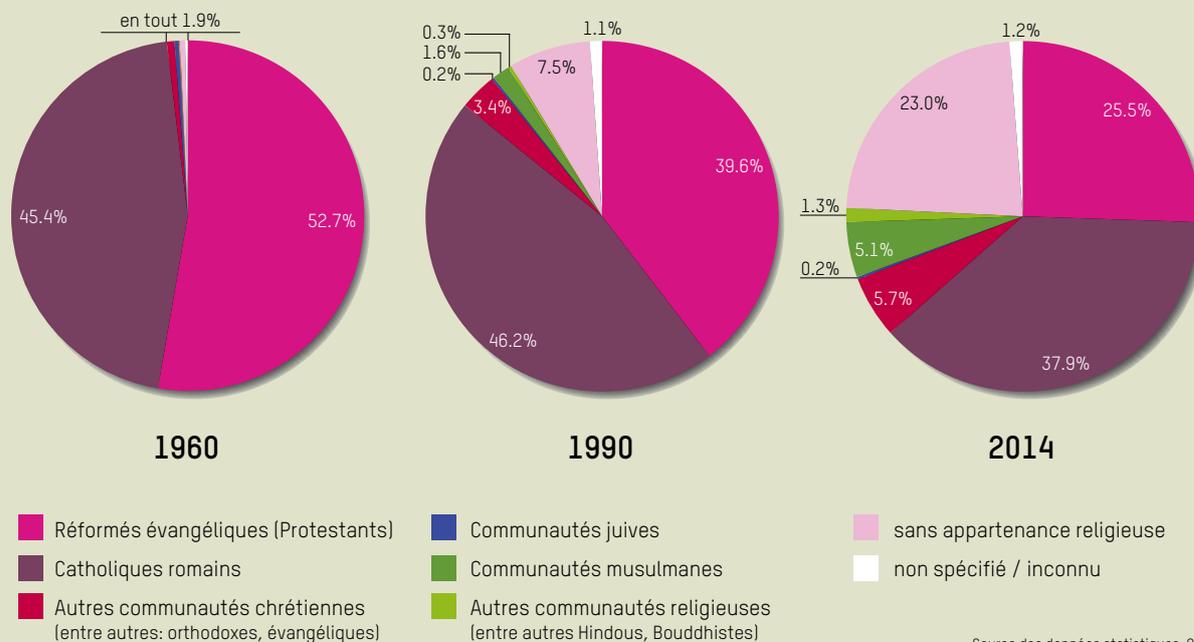
www.bfs.admin.ch/bfsstatic/dam/assets/350458/master

Paysage religieux en Suisse (Office fédéral de la statistique, 2004) :

www.bfs.admin.ch/bfsstatic/dam/assets/341772/master

Ces liens ont été consultés le 10 janvier 2017.

Population suisse selon l'adhésion religieuse



Source des données statistiques: OFS
Graphique: fau | éducation21

1. QUIZ SUR LES GRANDES RELIGIONS

(activité préalable à toutes les autres)

Objectifs

- identifier les éléments de base des grandes religions
- Instaurer un climat de collaboration

Durée

1 période

Matériel

Quiz (PDF à télécharger sur le site d'éducation21)

Ordinateur et projecteur

Déroulement identique à celui du cycle 3

1. Le quiz (30')

Diviser la classe en équipes et noter au tableau les équipes pour y inscrire les points.

A chaque question, les équipes se concertent et donnent une réponse qu'elles notent sur un papier. L'enseignant-e valide et attribue les points. Il/elle fait les commentaires.

A la fin du quiz, les points sont comptés et le/la gagnant-e est annoncé-e.

2. Tableau comparatif

A la suite de ces éléments, demander aux élèves de faire un tableau du type suivant par équipe :

	Divinité	Personnage de référence	Livre saint ou de référence	Grande(s) Fête(s)
Hindouisme				
Bouddhisme				
Judaïsme				
Christianisme				
Islam				

Prendre note du tableau. L'enseignant-e conclut l'exercice en soulignant les points communs entre les grandes religions du monde et les différences.

2. JÉRUSALEM, LA TROIS FOIS SAINTE!

Objectifs

- Identifier les quartiers dans la vieille ville
- Identifier les lieux saints et les rites de chaque religion
- Faire des propositions constructives dans un jeu de rôle

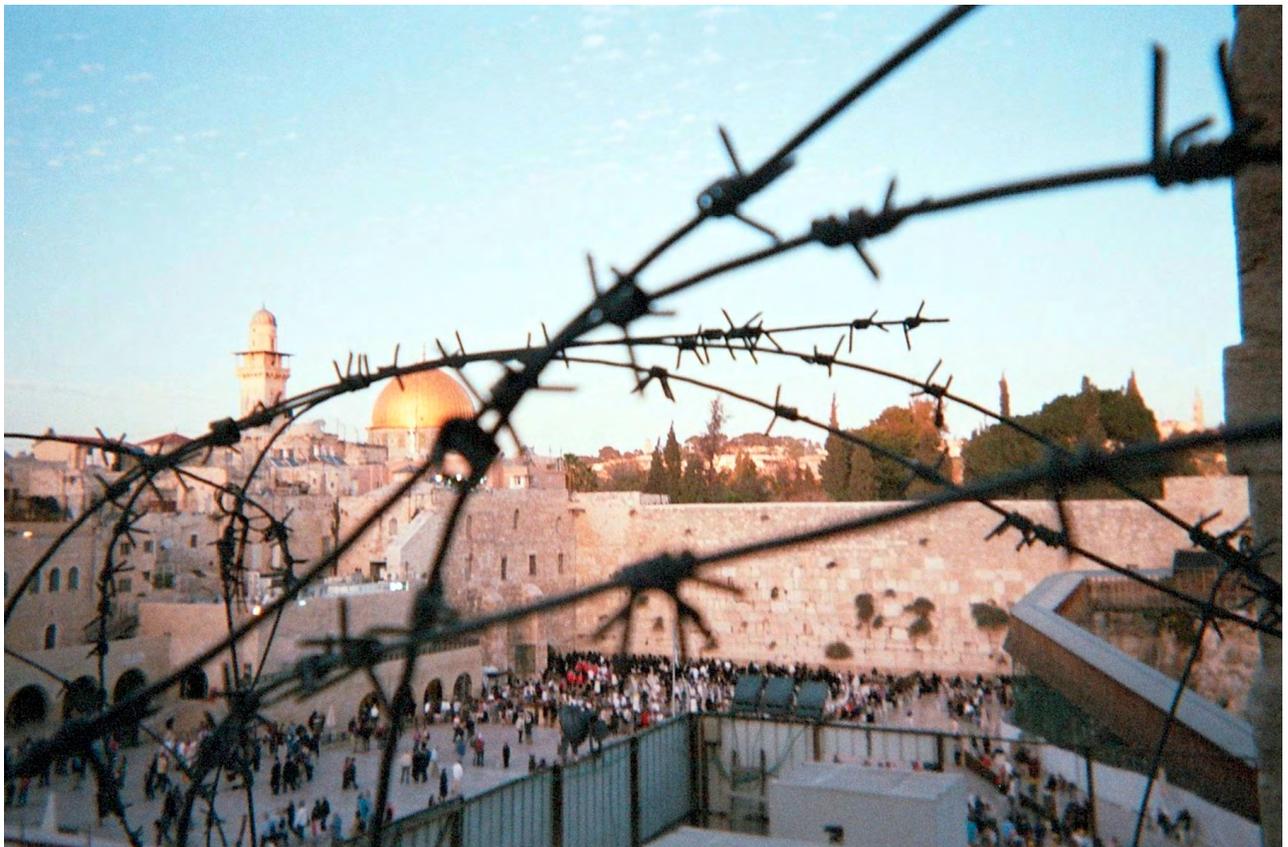
Durée: 2 périodes

Matériel

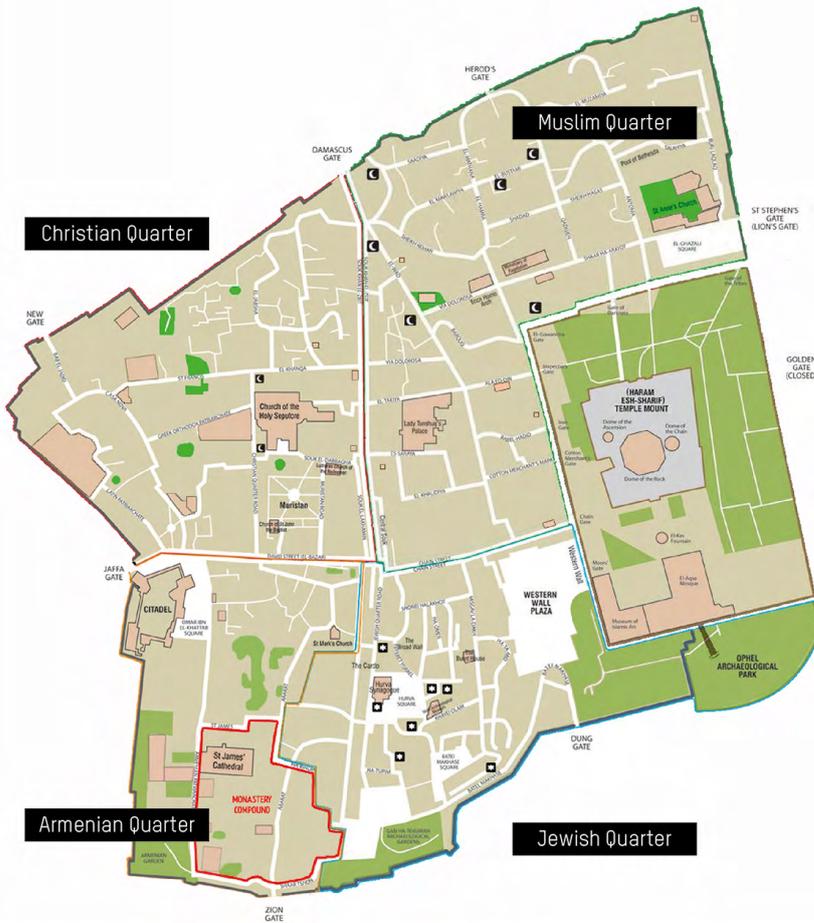
Photo, Sites internet, Connexion, ordinateur et projecteur, Texte

a. Observer l'image suivante :

- b. poser des hypothèses sur le lieu (que se passe-t-il?, pourquoi voit-on des barbelés?)
- c. regarder l'extrait de « c'est pas sorcier sur les religions (jusqu'à 7min53) » www.youtube.com/watch?v=597FFBeCs8U ou faire une recherche sur Internet www.villemagne.net/site_fr/jerusalem-ville-sainte.php
- Confronter les hypothèses et les informations reçues et identifier en quoi la ville de Jérusalem est une ville sainte pour les trois monothéismes
- Identifier les lieux saints de chacune des religions sur la carte et à l'aide des images du poster mettre une image en lien avec chaque lieu saint.



Carte : La vieille ville de Jérusalem



- d. Lire le texte suivant
- e. Répondre aux questions suivantes :
- quelles sont les caractéristiques de chaque quartier ?
 - quel(s) est/sont le(s) lieu(x) saint(s) pour chacune des religions et à quel événement important fait-il allusion ?
 - quelles sont les tensions particulières dans la ville que vous pouvez imaginer ?
- f. Jeu de rôle. Répartir les élèves en 3 groupes : chrétiens, juifs, musulmans. Chaque groupe prépare ses arguments pour répondre à la situation suivante : « Vous êtes le/la représentant-e de la religion XY à Jérusalem et vous apprenez que le nouveau rapporteur de l'ONU pour la ville de Jérusalem arrive. Vous, ainsi que le/la représentant-e des 2 autres monothésismes, êtes invités à lui présenter vos besoins, vos propositions pour mieux vivre ensemble ». Chaque groupe nomme un rapporteur / une rapporteuse et les 3 rapporteurs-ses viennent présenter leur proposition et arguments au rapporteur spécial (l'enseignant-e). Tenter de parvenir à un consensus.
- Mettre en scène, puis discuter avec la classe pour souligner la particularité de la situation et l'importance du facteur religieux dans cette situation.

La vieille ville s'organise autour de quatre quartiers bien différenciés.

Le quartier arabe musulman est densément peuplé. Il est situé au Nord-Est. La plupart des mosquées se trouvent dans ce quartier.

Dans le quartier chrétien, on trouve le Saint-Sépulcre, l'église construite sur le Golgotha. C'est le lieu où aurait été crucifié Jésus et où se situerait son tombeau. Les communautés chrétiennes sont divisées à Jérusalem ; elles ne forment pas moins de six groupes : grec orthodoxe, catholique, copte, arménien – qui a son propre quartier au sud, syrien orthodoxe et abyssin (éthiopien).

Le quartier juif est situé au Sud-Est. Détruit après la guerre de 1948-49, lorsque la vieille ville était occupée par les Jordaniens, il a été reconstruit à partir de 1967. Outre la réfection ou la construction de nouvelles synagogues, une grande esplanade a été aménagée devant le Mur des Lamentations. (...) Ce dernier est le principal lieu saint de la religion juive. C'est le dernier vestige du Temple d'Hérode, construit au Ier siècle av. J.-C. (...).

Le lieu le plus symbolique est situé sur « l'esplanade des mosquées », à l'emplacement de l'ancien temple juif (...). On y trouve deux édifices monumentaux : la mosquée d'al-Aqsa et le dôme du rocher. Parmi les places saintes des musulmans, Jérusalem prend la troisième place (après la Mecque et Médine).

Ainsi, on voit que la vieille ville s'inscrit dans des rapports de force symboliques. Par exemple, les Israéliens mènent des fouilles archéologiques pour montrer que Jérusalem était la capitale du royaume de David. Mais les rapports de force sont aussi réels : les Israéliens acquièrent de plus en plus de logements dans le quartier musulman, souhaitant affirmer leur présence dans la vieille ville, face notamment à la démographie de la population musulmane (les Chrétiens sont très peu nombreux).

(Adapté à des fins pédagogiques de www.lesclesdumoyenorient.com/Jerusalem-une-ville-divisee.html)

3. RELIGIONS : SOURCE DE PAIX, SOURCE DE GUERRE ?

Objectifs

- Identifier des critères d'un rôle pacificateur ou d'un usage violent des religions par des photos et des textes
- Se positionner par rapport à ce rôle ou cet usage des religions

Durée : 2 périodes

Matériel : Cartes du Kit (B-14, K-11, K-16, M-02, Q-2, Q-7), Textes

1. Identifier sur le poster les signes de paix (les deux mains serrées par ex.) et des signes de guerre (la tête de mort par exemple). Discuter ce qui en fait les caractéristiques d'un signe de paix et un signe de guerre (l'enseignant-e en garde la trace)
2. Poser des hypothèses : quelles sont les raisons et les caractéristiques d'une situation de guerre ou une situation de paix liées à une religion ?
3. Former 4 groupes. Chaque groupe lit les extraits de textes liés à une religion et identifie les éléments des textes religieux qui sont en faveur de la violence ou de la paix.
4. Reprendre les hypothèses du point 2 et les compléter à partir des éléments trouvés dans les textes.
5. En duo, puis en plenum, commenter la phrase suivante : « Les institutions religieuses possèdent donc aussi bien un potentiel de paix que de guerre. Elles peuvent jouer les pacificateurs. Elles peuvent aussi être utilisées pour justifier la guerre. »
Source: irenees.net
Veiller à ce que la discussion relève qu'il s'agit d'un potentiel et pas de faits, ce sont des rôles que les religions assument mais qui ne forment pas un lien de cause à effet.

Extrait du Coran

« Point de contrainte en religion... » (S. 2., v. 256)

« Si ton Seigneur en avait décidé ainsi, tout ce que porte la Terre aurait cru. Est-ce à toi de contraindre les gens à devenir croyants ? » (S. 10., v. 99)

« Il m'a été ordonné de combattre les gens jusqu' à ce qu'ils disent qu'il n'y a de dieu que Dieu. » (S. 22, v. 39-40)

« Seule rétribution de ceux qui combattent Dieu et son prophète (...): les tuer, ou les crucifier, ou leur couper les mains ou les pieds en diagonale, ou les bannir. » (S. 5, v. 33).

Extraits de l'Ancien Testament

« Quant aux villes du pays que le Seigneur votre Dieu vous donnera en possession, vous n'y laisserez personne en vie. » (Dt 20,16-17)

« Yahvé (Dieu) est guerre contre Amaleq de génération en génération. » (Ex 17,16)

« Je ne donnerai pas cours à l'ardeur de ma colère... car je suis Dieu, moi, et non pas homme... et je ne viendrai pas avec fureur » (Os 11,9).

« [Dieu dit] Le fruit de la justice sera la paix, et l'effet de la justice repos et sécurité à jamais » (Is 32,17)

Extraits du Nouveau Testament

« Jésus trouva dans le temple les marchands de bœufs, de brebis et de colombes, et les changeurs. Il fit un fouet avec des cordes, et les chassa tous du temple ainsi que leurs brebis et leurs bœufs. Il jeta par terre la monnaie des changeurs, renversa leurs tables, et dit aux marchands de colombes : 'Enlevez cela d'ici. Ne faites pas de la maison de mon Père une maison de commerce. » (Jn 2, 13-16).

« Jusqu'à Jean [Baptiste], ce furent la Loi et les Prophètes ; depuis lors, le Royaume de Dieu est annoncé et tous s'efforcent d'y entrer par violence » (Lc 16,16)

« Je recommande donc, avant tout, qu'on fasse des prières,... pout tous les hommes, pour les rois et toutes les autorités afin que nous puissions mener une vie calme et paisible... » (1 Tm 2,1-2)

« On mit Jésus en croix, avec les deux malfaiteurs, l'un à droite et l'autre à gauche. Jésus disait : 'Père, pardonne-leur : ils ne savent pas ce qu'ils font.' » (Lc 23, 33)